

UNIVERSITE LYON 1

PORTAIL PRE-INSCRIPTION : Notice explicative

Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)

Contribution obligatoire pour les Etudiants inscrits en **contrat d'apprentissage** et pour les **stagiaires en Reprises d'Etudes NON FINANCEE** (Statut Etudiant) : **AUTRE CAS** (voir tableau ci-dessous)

Vous devez indiquer le numéro de l'attestation de paiement de la CVEC transmis par le CROUS

AUCUNE INSCRIPTION NE POURRA ETRE EFFECTUEE si la CVEC n'a pas été réglée.

Pour info : Les alternants en contrat de professionnalisation ou les stagiaires formation continue sont exonérés du paiement de la CVEC ainsi que les stagiaires inscrits en DU DESS - DU GMSS ou DUT MODULAIRE.

ATTENTION : un ALTERNANT ou un STAGIAIRE FORMATION CONTINUE ne peut pas être BOURSIER

REGIME D'INSCRIPTION – STATUT - PROFIL**VOUS ETES EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION en 2021-2022**

PAS DE CVEC à régler

REGIME : 7 « Contrat de professionnalisation » + **Statut** « 03 stagiaire formation continue » - **PROFIL : NORMAL**

CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE : TECHNICIEN - Pour les DUT et LP GEA ou DU DGC /Audit expert : Employé administratif d'entreprise

DOMAINE D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE : E – Emploi > 6 mois - **QUOTITE TRAVAILLEE :** 1 – Plein temps

VOUS ETES EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE en 2021-2022

VOUS DEVEZ REGLER LA CVEC

Régime 4 « Contrat d'apprentissage » + **Statut** « 01-Etudiant » - **PROFIL : NORMAL**

CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE : TECHNICIEN - Pour les DUT et LP GEA ou DU DGC /Audit expert : Employé administratif d'entreprise

DOMAINE D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE : E – Emploi > 6 mois - **QUOTITE TRAVAILLEE :** 1 – Plein temps

VOUS ETES SALARIE(E) en 2021-2022

PAS DE CVEC à régler

Salarié(e) dans l'une des situations suivantes :

- en plan développement des compétences (maintien de votre rémunération et prise en charge des frais de formation par l'employeur) ;
- en PTP Projet de transition professionnelle ou CPF Projet de Transition Professionnelle (salarié du secteur privé) ou en Congé de Formation Professionnelle (Salarié du secteur public)
- en PRO A ou reconversion (rémunération et prise en charge des frais de formation par l'employeur ou l'OPCO)

REGIME : 2 « Formation continue financée » + **Statut** « 03 Stagiaire formation continue » **PROFIL : NORMAL**

CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE : Votre profession

DOMAINE D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE : E – Emploi > 6 mois - **QUOTITE TRAVAILLEE :** 1 – Plein temps

VOUS ETES DEMANDEUR D'EMPLOI 2021-2022 financé (pôle emploi, région....) ou DEMANDEUR D'EMPLOI INDEMNISE Non Financé avec des frais d'Ingénierie ou vous vous inscrivez en DUT MODULAIRE (chimie ou GEA)

PAS DE CVEC à régler

REGIME : 2 « Formation continue financée » + **Statut** « 03 Stagiaire formation continue » - **PROFIL : NORMAL**

CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE : DEMANDEUR D'EMPLOI - ou votre **situation actuelle pour les DUT Modulaire**

DOMAINE D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE : DE ou situation actuelle- **QUOTITE TRAVAILLEE :** selon votre cas

AUTRES CAS

CVEC à régler

Vous êtes en reprise d'études après une interruption **et** vous ne correspondez à aucun des cas cités

REGIME : 3 « Reprise d'études non financée » + **Statut** « Etudiant » **PROFIL NORMAL**

CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE : votre situation actuelle

DOMAINE D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE : à remplir selon votre cas - **QUOTITE TRAVAILLEE :** à remplir selon votre cas